



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-43

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour :

Contre : 10

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le treize mai à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 26 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet CONVENTION D'OCCUPATION - LES ECURIES DE LA BIAYSSE

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de signer une convention d'occupation d'une partie de la parcelle ZC numéro 5 conformément au plan annexé avec les Ecuries de la Biaysse. Cette convention est conclue pour une durée de 5 mois et demi ; soit du 1^{er} mai 2024 au 15 octobre 2024 et ce pour une redevance de 150 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer la convention d'occupation avec les Ecuries de la Biaysse
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.